Ville de Grande-Rivière

Province de Québec
Ville de Grande-Rivière

PROJET DE RÈGLEMENT DE TAXATION 2023

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS AU PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par la soussignée, Greffière de la Ville de Grande-Rivière,

QUE : Lors de la séance ordinaire tenue le 12 décembre 2022 le conseil municipal a déposé le projet de règlement VGR-722 ayant pour objet d'établir le taux de taxe foncière générale ainsi que les tarifs pour les services municipaux pour l'année 2023 de la Ville;

QUE : Ce document est disponible à la consultation par les intéressé(e)s sur le site Internet de la Ville et au bureau de la greffière aux heures régulières de bureau.

Donné à Grande-Rivière,
ce 12ième jour de décembre 2022

Marilyn Morin

Marilyn Morin, Greffière